

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU TARIF REGLEMENTE DE VENTE D'ÉLECTRICITÉ



OFFRE DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ RÉSERVÉE AUX CONSOMMATEURS RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS ALIMENTÉS EN BASSE TENSION SOUS UNE PUISSANCE INFÉRIEURE OU ÉGALE À 36 KVA

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

LEGISLATION EN VIGUEUR

Conformément au code de l'énergie et à ses articles :

L331-1 : Tout client qui achète de l'électricité pour sa propre consommation ou qui achète de l'électricité pour la revendre a le droit de choisir son fournisseur d'électricité. Il peut conclure un contrat d'achat d'électricité avec un producteur ou un fournisseur d'électricité de son choix installé sur le territoire d'un Etat membre de l'Union européenne ou, dans le cadre de l'exécution d'accords internationaux, sur le territoire d'un autre Etat.

L331-3 : Lorsqu'un consommateur final exerce le droit prévu à l'article L331-1 pour un site donné, ses contrats en cours au tarif réglementé concernant la fourniture d'électricité de ce site sont résiliés de plein droit. Cette résiliation ne peut donner lieu au paiement de quelque indemnité que ce soit.

L332-1 : Les dispositions des articles L. 121-86 à L. 121-94 du code de la consommation sont applicables aux contrats conclus entre les fournisseurs d'électricité et les consommateurs et aux contrats conclus entre les fournisseurs et les non-professionnels pour une puissance électrique égale ou inférieure à 36 kilovoltampères, ainsi qu'aux offres correspondantes.

L337-7 : Les tarifs réglementés de vente de l'électricité mentionnés à l'article L337-1 bénéficient, à leur demande, aux consommateurs finals domestiques et non domestiques pour leurs sites souscrivant une puissance inférieure ou égale à 36 kilovoltampères.

Pour répondre aux principales questions destinées à l'information des consommateurs, une liste de questions/réponses a été dressée par la commission européenne et est accessible sur : http://www.dgcr.fr/consommation/electricite_gaz/index.htm

MODE DE PAIEMENT

- Prélèvement automatique mensuel selon échéancier
- Règlement par prélèvement
- Autre mode de règlement (Chèque, Espèces, CB...)

INDEX

Heures pleines :
Heures creuses :

VOTRE SITE DE CONSOMMATION (Ecrire en capitales)

Référence du point de livraison (Zone réservée au GRD) : / / / / / / / / / /

Adresse :

Appartement/Etage : Résidence secondaire : OUI NON

Code Postal : Localité :

VOTRE CATEGORIE TARIFAIRE

- RÉSIDENTIEL
 - Propriétaire
 - Locataire
- NON RÉSIDENTIEL
 - Agricole
 - Professionnel
 - Service Public

DATE DE MISE EN SERVICE

..... / /

COORDONNEES DU CLIENT

M. M./Mme Mme

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Co-titulaire (facultatif) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Tél : Mobile :

Email :

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL OU UNE PERSONNE MORALE

Êtes-vous concerné(e) par la fin des tarifs réglementés de vente ?

- Entité légale employant < 10 salariés
 - CA ≤ 2M : **NON** (Attestation à renseigner)
 - CA > 2M : **OUI**
- Entité légale employant > 10 salariés : **OUI**
- Syndicats de copropriétaires et propriétaires uniques d'un immeuble à usage d'habitation : **NON**

Si vous êtes un professionnel ou une personne morale (mentions obligatoires)

Raison sociale : Code NAF :

N° TVA Intra : N°SIRET :

Domiciliation RCS : Capital :

Nom contact : Fonction :

Code engagement Chorus : Code service Chorus :

PRIX ET DESCRIPTION DE L'OFFRE

Les prix sont extraits des tarifs réglementés fixés par l'arrêté en vigueur. Ces tarifs peuvent évoluer sur décision gouvernementale. Cette offre est valable pendant la durée de validité des tarifs précisés ci-dessus. Pour connaître les tarifs applicables, référez-vous à la documentation « annexe tarifaire » en vigueur.

Cochez les cases correspondant à votre choix

	Puissance (en KVA)								
	3	6	9	12	15	18	24	30	36
<input type="checkbox"/> Option Base*									
<input type="checkbox"/> Option Heures Creuses									
<input type="checkbox"/> Option TEMPO**									

* L'option Base n'est plus proposée aux clients résidentiels pour les puissances souscrites de 9 kVA inclus à 36 kVA inclus • ** L'option Tempo n'est plus proposée aux clients non résidentiels

Durée du contrat : Le contrat est conclu pour une durée d'un an. Il est renouvelé tacitement par périodes d'un an jusqu'à sa résiliation par l'une des parties

Date et signature

Je souhaite que la fourniture d'électricité soit réalisée avant la fin du délai de quatorze jours francs.

TITULAIRE ET CO-TITULAIRE

À.....

LE.....

- J'accepte que la SEM Beauvois Distrelec soit mon fournisseur d'énergie électrique au tarif réglementé, dans le cadre du contrat de concession du lieu de consommation ci-dessus, selon les conditions fixées par le cahier des charges de concession signé par l'autorité concédante (collectivité) et la SEM Beauvois Distrelec.
- Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et de leur annexe.
- Conformément à l'article L121-20 du code de la consommation et en cas de commande prise à distance, par démarchage à domicile ou sur le lieu de travail : « Vous disposez d'un délai de quatorze jours francs pour exercer votre droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour » (Avec le formulaire joint).
- Conformément à l'article L121-21-5 du code de la consommation : « Le droit de rétractation peut être exercé, pour les contrats de fourniture de services dont l'exécution a commencé, avec l'accord du consommateur, avant la fin du délai de quatorze jours francs ». Le consommateur paiera un montant proportionné au prix total du contrat.
- Je reconnais avoir eu connaissance de la possibilité de demander une étude tarifaire personnalisée gratuite, ce qui a guidé mon choix.
- J'ai été informé que mes données de consommation peuvent être consultées sur l'espace client du site internet de la SEM Beauvois Distrelec.
- Je reconnais avoir tout pouvoir pour signer le présent document et avoir été informé de mon éventuel droit de rétractation.

